

ADMISSION POST BAC : BILAN NATIONAL DES INSCRIPTIONS

Le 20 mars s'est clôturée la première étape du processus APB, l'expression des vœux. Les candidats ont émis au moins un vœu pour poursuivre le processus et ont jusqu'au 2 avril pour confirmer qu'ils sont toujours candidats. Si les candidats peuvent encore classer leur vœux jusqu'au 31 mai, ils ne peuvent désormais plus rentrer de nouveaux vœux.

Comme ils s'y étaient engagés, la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Najat VALLAUD-BELKACEM et le secrétaire d'État en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Thierry MANDON, communiquent les premières tendances, susceptibles d'évoluer sur certains points d'ici le 31 mai.

853 262 candidats inscrits (+4,9%)

853 262 candidats ont formulé au moins un vœu au 20 mars pour cette session 2017 en vue de poursuivre leur scolarité dans l'Enseignement supérieur dans l'une des 12 881 formations proposées. Ce sont 39 700 candidats de plus que l'an passé (+4,9 %), une forte hausse due principalement à l'augmentation des élèves en terminale, +25 800 candidats.

Dans l'académie de Caen, 16 269 candidats ont fait au moins un vœu.

Les candidats ont exprimé en moyenne 9,4 vœux (sur les 24 possibles)

La répartition entre les femmes et les hommes est toujours disproportionnée : ainsi les candidates représentent 82 % des demandes en psychologie, 70 % en droit, 70 % en Paces (Première Année Commune aux Études de Santé) alors qu'elles sont 46 % en CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles), 28 % dans les écoles d'ingénieur, 27 % en Staps (Sciences et Technologies des Activités Physiques et Sportives).

Quelques chiffres sur la phase d'expression des vœux 2017 (vœux 1 au 20 mars)

- L'attractivité des filières universitaires se confirme : + 13,6 % par rapport à 2016 pour les admissions en licence (hors -PACES).
- La licence (incluant la PACES) reste le principal premier vœu des candidats (pour 38 % d'entre eux) et surtout pour les élèves de terminale général (53 % d'entre eux).
- Les sections de techniciens supérieurs (STS) restent le premier vœu à 83 % pour les élèves de terminale professionnelle.
- Le choix d'un IUT parmi les élèves de terminale technologique est stable à 20 %.
- Pour les 2 mentions de première année de licence les plus demandées, STAPS et Droit, la progression des demandes est comparable ou légèrement inférieure à la progression globale sur la licence. Les candidatures pour la mention psychologie progressent nettement moins que la moyenne (+6,7 %). L'attractivité de la licence se diversifie donc plus que les autres années.
- La demande sur la PACES est équivalente à celle de l'année dernière avec une très légère augmentation de +1.7 %.

- **Inscription, choix de vos vœux et liste ordonnée** : du 20 janvier au 20 mars 18h pour toutes les formations
- **Date limite de confirmation des vœux et de modification de son dossier** : le 2 avril
- **Possibilité de modifier son classement hiérarchisé de vœux** : du 20 janvier au 31 mai
- **Phases d'admission : consultation et réponse des candidats** :
 - 1^{re} phase : le 08 juin 14h, réponse jusqu'au 13 juin 14h,
 - 2^e phase : le 26 juin 14h, réponse jusqu'au 1^{er} juillet 14h,
 - 3^e phase : le 14 juillet 14h, réponse jusqu'au 19 juillet 14h

CONTACT
communication@ac-caen.fr
Laure Cours-Mach
Responsable
02 31 30 16 35 / 06 79 31 21 09
Fanny Gallien
Assistante
02 31 30 15 03